

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit: **2K Diluant acrylique, normal**
- Code du produit: 70042, 70043, 70044, 70050

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Emploi de la substance / de la préparation: Pas d'autres informations importantes disponibles.  
Diluant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH  
Lechstraße 28  
D 90451 Nürnberg  
Tel. +49(0)911 - 642960  
Fax. +49(0)911 - 644456  
e-mail info@akemi.de

#### Service chargé des renseignements:

Laboratoire  
Dieter Zimmermann  
@mail\_D.Zimmermann@akemi.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH  
Tel. +49(0)911-64296-59  
Horaires de bureau :  
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30  
le Vendredi de 7:30 à 13:30

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

#### Stockage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2


Révision: 23.02.2015

### Nom du produit: 2K Diluant acrylique, normal


(suite de la page 1)

Garder sous clef.

#### Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

 Xn; Nocif

R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

 Xi; Irritant

R38-41: Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves.

R10: Inflammable.

#### Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol, dans les fosses, canaux et caves. Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

#### Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS02 GHS05 GHS07

#### Mention d'avertissement

Danger

#### Composants dangereux

#### déterminants pour l'étiquetage:

butanol  
acétate de n-butyle  
butanol

#### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

### Nom du produit: 2K Diluant acrylique, normal

- (suite de la page 2)
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- 2.3 Autres dangers**
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
  - PBT: Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### · Composants dangereux:

CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-2119486136-34 01-2119488216-32 01-2119555267-33	xylène (mix) Xn R20/21; Xi R38 R10 Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	25-50%
CAS: 71-36-3 EINECS: 200-751-6 Numéro index: 603-004-00-6 Reg.nr.: 01-2119484630-38	butanol Xn R22; Xi R37/38-41 R10-67 Flam. Liq. 3, H226 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	<12,5%
CAS: 78-83-1 EINECS: 201-148-0 Numéro index: 603-108-00-1 Reg.nr.: 01-2119484609-23	butanol Xi R37/38-41 R10-67 Flam. Liq. 3, H226 Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-H336	1-5%

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Amener les sujets à l'air frais. Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- Après inhalation: Position et transport en position latérale stable. Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(suite page 4)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

#### **Nom du produit: 2K Diluant acrylique, normal**

(suite de la page 3)

- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
  - Dyspnée
  - Migraine
  - Etourdissement
  - Vertiges
  - Nausées
  - Apparition de sueurs
  - Risque d'incidents respiratoires.
- Risques
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
  - En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- **5.1 Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
  - Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
  - Peut être dégagé en cas d'incendie:
  - Monoxyde de carbone (CO)
  - Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- Équipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.  
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

#### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
  - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
  - Veiller à une aération suffisante.
  - Tenir éloigné des sources d'inflammation.
  - Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
  - Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
  - En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
  - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
  - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
  - Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
  - Assurer une aération suffisante.
  - Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

**Nom du produit:** 2K Diluant acrylique, normal

(suite de la page 4)

### · 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
N'employer que dans des secteurs bien aérés.  
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

### · Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.  
Dans l'espace réservé à la vapeur dans des systèmes clos, des traces de substances inflammables peuvent s'amasser. Pour cette raison, éloigner les sources d'inflammation.

### · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### · Stockage:

#### · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.  
Ne conserver que dans le fût d'origine.  
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

#### · Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.  
Ne pas stocker avec les aliments.

#### · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

### · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

### · 8.1 Paramètres de contrôle

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### **123-86-4 acétate de n-butyle**

VME Valeur momentanée: 940 mg/m<sup>3</sup>, 200 ppm  
Valeur à long terme: 710 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm

#### **1330-20-7 xylène (mix)**

VME Valeur momentanée: 442 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm  
Valeur à long terme: 221 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm  
risque de pénétration percutanée

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

#### Nom du produit: 2K Diluant acrylique, normal

(suite de la page 5)

#### 71-36-3 butanol

VME Valeur momentanée: 150 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

#### 78-83-1 butanol

VME Valeur à long terme: 150 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm

#### · DNEL

#### 1330-20-7 xylène (mix)

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	1,6 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	180 mg/kg bw/day (ARB)
		108 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Kurzzeit-akut)	289 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB)
		174 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	77 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB)
		14,8 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)

#### · PNEC

#### 1330-20-7 xylène (mix)

PNEC (fest)	2,31 mg/kg Trockengew (BO)
	12,46 mg/kg Trockengew (MWS)
	12,46 mg/kg Trockengew (SWS)
PNEC (wässrig)	6,58 mg/l (KA)
	0,327 mg/l (MW)
	0,327 mg/l (SW)
	0,327 mg/l (WAS)

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Filter AX

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

### Nom du produit: 2K Diluant acrylique, normal

(suite de la page 6)

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc  
Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Valeur pour la perméabilité: taux  $\leq$  2, 30 min

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc  
Butoject (KCL, Art No. 897, 898)  
Caoutchouc nitrile  
Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Butylcaoutchouc  
Butoject (KCL, Art No. 897, 898)  
Caoutchouc nitrile  
Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Caoutchouc chloroprène  
Gants en cuir  
Gants en tissu épais

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Liquide

(suite page 8)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

**Nom du produit: 2K Diluant acrylique, normal**

(suite de la page 7)

<u>Couleur:</u>	Incolore
<u>Odeur:</u>	Typique
<u>valeur du pH:</u>	non applicable
<u>Changement d'état</u>	
<u>Point de fusion:</u>	Non déterminé.
<u>Point d'ébullition:</u>	109 °C
<u>Point d'éclair</u>	23 °C
<u>Température d'inflammation:</u>	340 °C
<u>Auto-inflammation:</u>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<u>Danger d'explosion:</u>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
<u>Limites d'explosion:</u>	
<u>Inférieure:</u>	1,1 Vol %
<u>Supérieure:</u>	10,4 Vol %
<u>Pression de vapeur à 20 °C:</u>	10,7 hPa
<u>Densité à 20 °C:</u>	0,87 g/cm <sup>3</sup>
<u>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</u>	Partiellement miscible
<u>Viscosité:</u>	
<u>Dynamique:</u>	Non déterminé.
<u>Cinématique à 40 °C:</u>	20,5 mm <sup>2</sup> /s
<u>Teneur en solvants:</u>	
<u>Solvants organiques:</u>	100,0 %
<b><u>9.2 Autres informations</u></b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**
**10.1 Réactivité**
**10.2 Stabilité chimique**
Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

Dégagement possible de mélanges vapeur-air inflammables en cas de stockage dans de grands emballages et au-dessus de la température ambiante.

**10.4 Conditions à éviter**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>)

Possible en traces.

(suite page 9)

FR



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

**Nom du produit:** 2K Diluant acrylique, normal

(suite de la page 8)

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### · Toxicité aiguë:

##### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

#### 1330-20-7 xylène (mix)

Oral	LD50	8700 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	21,4 mg/l (rat)
	LC50/48h	86 mg/l (Leuciscus idus)

##### · Effet primaire d'irritation:

##### · de la peau:

Irrite la peau et les muqueuses.

##### · des yeux:

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

##### · Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

##### · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif  
Irritant

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique:

#### 1330-20-7 xylène (mix)

EC50	10<-<100 mg/l (bacteria)
EC50/24h	>175 mg/l (bacteria)
	165 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	2,1-2,2 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	2,2 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
IC50	96 mg/l (BES)
	1 mg/l (daphnia magna)
IC50/72h	2,2 mg/l (green alge)
LC50	1<-<10 mg/l (piscis)
LC50/24h	32,0 mg/l (Iepomis macrochirus)
LC50/96h	16,9 mg/l (carassius auratus)
	1,57 mg/l (Cyprinus carpio)
	3,77-13,5 mg/l (piscis)
	20,9 mg/l (Iepomis macrochirus)
	2,6 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
	8,9-16 mg/l (pimephales promelas)

##### · 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · Autres indications écologiques:

##### · Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

##### · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

##### · PBT:

Non applicable.

(suite page 10)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

**Nom du produit:** 2K Diluant acrylique, normal

(suite de la page 9)

- vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

##### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Catalogue européen des déchets

07 00 00 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

07 01 00 déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base

07 01 04\* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

- Emballages non nettoyés:

- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales. Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

- Produit de nettoyage recommandé:

Alcool

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

##### · 14.1 No ONU

- ADR, IMDG, IATA

UN1993

##### · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

- ADR

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., Dispositions spéciales 640E (ACÉTATES DE BUTYLE, XYLÈNES)

- IMDG, IATA

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (BUTYL ACETATES, XYLENES)

##### · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR



- Classe
- Étiquette

3 (F1) Liquides inflammables.  
3

- IMDG, IATA



- Class
- Label

3 Liquides inflammables.  
3

##### · 14.4 Groupe d'emballage

- ADR, IMDG, IATA

III

##### · 14.5 Dangers pour l'environnement:

- Marine Pollutant:

Non

##### · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

(suite page 11)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

**Nom du produit:** 2K Diluant acrylique, normal

(suite de la page 10)

· <u>Indice Kemler:</u>	33
· <u>No EMS:</u>	F-E, S-E
· <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <u>Indications complémentaires de transport:</u>	
· <u>ADR</u>	5L
· <u>Quantités limitées (LQ)</u>	Code: E2
· <u>Quantités exceptées (EQ)</u>	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· <u>Catégorie de transport</u>	3
· <u>Code de restriction en tunnels</u>	D/E
· <u>IMDG</u>	5L
· <u>Limited quantities (LQ)</u>	Code: E2
· <u>Excepted quantities (EQ)</u>	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· <u>"Règlement type" de l'ONU:</u>	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., Dispositions spéciales 640E (ACÉTATES DE BUTYLE, XYLÈNES), 3, III

#### SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Prescriptions nationales:
- Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.  
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- VOC EU 865,0 g/l
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
R10	Inflammable.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38	Irritant pour la peau.

(suite page 12)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.02.2015

Numéro de version 2

Révision: 23.02.2015

#### **Nom du produit:** 2K Diluant acrylique, normal

(suite de la page 11)

- R41 Risque de lésions oculaires graves.  
 R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Service établissant la fiche technique:
- Contact:
- Acronymes et abréviations:

#### Laboratoire

Dieter Zimmermann

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3